



ARRÊTÉ

N° 2025-153

**D'AUTORISATION DE TRAVAUX D'UN
ETABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC**

Au titre du Code de la construction et de
l'habitation

délivré par le Maire au nom de l'Etat

DOSSIER N° AT 56258 25 00005
dossier déposé le 28 mars 2025

De	SELARL PHARMACIE GUENIN représentée par Madame GUENIN Marion	Sur un terrain sis	17 COURS DES QUAIS 56470 LA TRINITE SUR MER
Demeurant	21 Cours des Quais 56470 LA TRINITE-SUR-MER	Cadastré	AI760
Pour	Création d'une pharmacie dans une ancienne galerie photos		

Le Maire de LA TRINITE SUR MER

Vu la demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) susvisée,

Vu le Code de la construction et de l'habitation, notamment les articles L. 122-3 et L. 143.1 et suivants,

Vu le décret n° 2007-1327 du 11 septembre 2007 relatif à la sécurité et à l'accessibilité des établissements recevant du public, modifiant le code de la construction et de l'habitation et portant diverses dispositions relatives au code de l'urbanisme,

Vu l'arrêté du 08 décembre 2014 modifié fixant les dispositions prises pour l'application des articles R.164-1 à R.164-4 du code de la construction et de l'habitation et de l'article 14 du décret n°2006-555 relatives à l'accessibilité aux personnes handicapées des établissements recevant du public situés dans un cadre bâti existant et des installations existantes ouvertes au public,

Vu l'avis favorable assorti de prescriptions du Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours en date du 09 avril 2025,

Vu l'avis favorable assorti de prescriptions de la Commission Consultative départementale de sécurité et d'accessibilité en date du 02 juillet 2025,

ARRETE

Article 1 : La demande d'autorisation de construire, d'aménager ou de modifier un établissement recevant du public (ERP) est **accordée**.

Article 2 : L'attention du bénéficiaire de la présente autorisation est attirée sur le fait que les observations des commissions d'accessibilité et de sécurité devront être levées avant ouverture au public.

Fait à LA TRINITE SUR MER

Le 10 juillet 2025

Le Maire,

Yves NORMAND.

